

PLANNING DE COLLECTE DES DECHETS PROFESSIONNELS DU GRAND ANNECY ANNEE 2024

COMMUNES	DÉCHETS NON RECYCLABLES (= Ordures ménagères)		EMBALLAGES ET PAPIERS 5h à 12h	CARTONS 5h à 12h	DÉCHETS ALIMENTAIRES uniquement sur inscription
	Matin 5h à 12h	Après-midi : 12h30 à 19h30 Horaires d'été du 01/06 au 31/08/24 :  collecte à partir de 18h30			
ANNECY	<u>Lundi et jeudi</u> : commerces (hors Croix piétonne Vieille ville) <u>Lundi au samedi</u> : Croix piétonne Vieille ville <u>Mardi et vendredi</u> : carrières en face de Carrefour	<u>Mardi et vendredi</u> : ZA de Vovray		<u>Lundi, mercredi et vendredi matin</u> : Vieille Ville <u>Mercredi et vendredi matin</u> : commerces y compris Croix piétonne <u>Mercredi matin</u> : Carrières en face de Carrefour <u>Jeudi matin</u> : ZA de Vovray	<u>Lundi et jeudi ou mardi et vendredi</u> selon adresse* : collecte en seaux (centre historique et centre ville) <u>Mardi et vendredi</u> : collecte en bacs/ 6h à 17h
ANNECY-LE-VIEUX (commune déléguée)	<u>Mardi et vendredi</u> : carrières en face de Carrefour	<u>Mardi après-midi</u> : ZA Les Glaisins	<u>Jeudi matin</u> : ZA des Glaisins	<u>Mardi matin</u> : ZA des Glaisins <u>Mercredi matin</u> : Carrières en face de Carrefour <u>Mercredi et vendredi</u> : commerces de la rue centrale, Albigny, Pommaries	<u>Mardi et vendredi</u> : collecte en bacs/ 6h à 17h
CRAN-GEVRIER (commune déléguée)	<u>Mardi et vendredi</u> : ZA des Terrasses	<u>Mardi après-midi</u> : ZA Altaïs <u>Mardi et vendredi</u> : Romains sud et nord, ZA Aléry, ZA des îles, ZA Parc des Prés verts	<u>Jeudi matin</u> : ZA Altaïs	<u>Mercredi matin</u> : Romains sud et nord, ZA Altaïs, ZA Aléry, ZA Parc des Prés verts, rue de la République <u>Jeudi matin</u> : ZA des îles, ZA des Terrasses	<u>Mardi et vendredi</u> : collecte en bacs/ 6h à 17h
MEYTHET (commune déléguée)		<u>Mardi et vendredi</u> : le long de l'aéroport Cote Merle, ZA Actigone, ZA des Cotes, ZA Pont de Tasset, ZA le Fier 2		<u>Jeudi matin</u> : le long de l'aéroport Cote Merle, ZA Actigone, ZA des Cotes, ZA Pont de Tasset, ZA le Fier	<u>Mardi et vendredi</u> : collecte en bacs/ 6h à 17h
PRINGY (commune déléguée)		<u>Mardi et vendredi</u> : ZA de Pré Mairy Promery, ZA de Pringy, ZA des Prés Vauriens, ZA des Vernes		<u>Mardi matin</u> : ZA de Pré Mairy Promery, ZA de Pringy, ZA des Prés Vauriens, ZA des Vernes	<u>Mardi et vendredi</u> : collecte en bacs/ 6h à 17h
SEYNOD (commune déléguée)	<u>Mardi et vendredi</u> : ZA de Barral	<u>Mardi et vendredi</u> : Seynod, ZA des Césardes, ZA Costa Beauregard, ZA des Prés Bouveaux, A		<u>Mardi matin</u> : ZA du Treige <u>Jeudi matin</u> : Seynod, ZA des Césardes, ZA Costa Beauregard, ZA des Prés Bouveaux, ZA de Barral,	<u>Mardi et vendredi</u> : collecte en bacs/ 6h à 17h
Jours fériés	Collectes annulées sauf Anecy coeur de ville		Collecte annulée	Collectes annulées sauf Anecy coeur de ville	Collectes maintenues

Pour les collectes du matin, pensez à sortir votre bac la veille et à le rentrer après collecte.

Pour les collectes d'après-midi, les bacs sont à présenter dès 12h en bordures de voie publique, poignées du bac face à la route et à remiser au plus tôt après collecte.

* + d'infos : contactez la Direction de la Valorisation des déchets

PLANNING DE COLLECTE DES DÉCHETS PROFESSIONNELS DU GRAND ANNECY ANNEE 2024

COMMUNES	DÉCHETS NON RECYCLABLES (= Ordures ménagères)		EMBALLAGES ET PAPIERS 5h à 12h	CARTONS 5h à 12h	DÉCHETS ALIMENTAIRES uniquement sur inscription
	Matin 5h à 12h	Après-midi : 12h30 à 19h30 Horaires d'été du 01/06 au 31/08/24 : collecte à partir de 18h30			
ARGONAY		Mardi et vendredi APM : ZA d'Argonay, ZA Les Contamines, ZA du Fier		Mardi matin : ZA d'Argonay, ZA Les Contamines, ZA du Fier	<u>Mardi et vendredi</u> : collecte en bacs de 6h à 17h
CHAVANOD		Mardi après-midi : ZA Altaïs Mardi et vendredi APM : ZA de Chavanod	Jeudi matin : ZA Altaïs à partir du 12 juin 2024 : autres secteurs	Mercredi matin : ZA Altaïs Jeudi matin : ZA de Chavanod	<u>Mardi et vendredi</u> : collecte en bacs de 6h à 17h
EPAGNY	Mardi et vendredi matin : ZA d'Epagny, ZA Gillon			Jeudi matin : ZA Epagny, ZA Gillon	<u>Mardi et vendredi</u> : collecte en bacs de 6h à 17h
METZ-TESSY	Mardi et vendredi matin : Parc Longeray, ZA des Croiselets, ZA de la Bouvarde, ZA de la Ravoire, ZA des Iles, ZA Parc Nord			Mardi matin : ZA Croiselets, ZA La Ravoire Mercredi matin : ZA La Bouvarde, ZA des Iles, ZA Parc Nord Jeudi matin : Parc des Longeray	<u>Mardi et vendredi</u> : collecte en bacs de 6h à 17h
MONTAGNY-LES-LANCHES		Mercredi APM	Jeudi matin à partir du 12 juin 2024	Mardi matin	<u>Mardi et vendredi</u> : collecte en bacs de 6h à 17h
QUINTAL			Jeudi matin à partir du 12 juin 2024	Mardi matin à partir du 12/06/24	
POISY		Mardi et vendredi APM : ZA Val Parc		Mercredi matin : ZA Val Parc, Poisy centre	<u>Mardi et vendredi</u> : collecte en bacs de 6h à 17h
Jours fériés	Collectes annulées	Collectes annulées	Collecte annulée	Collectes annulées	Collectes maintenues

Pour les collectes du matin, pensez à sortir votre bac la veille et à le rentrer après collecte.

Pour les collectes d'après-midi, les bacs sont à présenter dès 12h en bordures de voie publique, poignées du bac face à la route et à remiser au plus tôt après collecte.

PLANNING DE COLLECTE DES DÉCHETS PROFESSIONNELS DU GRAND ANNECY ANNEE 2024

Rive gauche du lac d'Annecy

COMMUNES	DÉCHETS NON RECYCLABLES (= Ordures ménagères) 5h à 12h		CARTONS 5h à 12h		DÉCHETS ALIMENTAIRES 6h à 17h	
	 <u>Basse saison</u> du 01/01 au 11/05/24 et du 30/09 au 31/12/24	 <u>Haute saison</u> du 13/05/24 au 28/09/24	 <u>Basse saison</u> du 01/01 au 11/05/24 et du 30/09 au 31/12/24	 <u>Haute saison</u> du 13/05/24 au 28/09/24	<u>Basse saison</u> du 01/01 au 11/05/24 et du 30/09 au 31/12/24	<u>Haute saison</u> du 13/05/24 au 28/09/24
ST-JORIOZ	<u>Mardi et vendredi matin</u>	<u>Mardi, jeudi et samedi matin</u>	<u>Mercredi matin</u>	<u>Mercredi et vendredi matin</u>	<u>Mardi et vendredi</u>	<u>Lundi, mercredi et vendredi</u>
SEVRIER						
DUINGT						
Jours fériés	Collectes annulées		Collecte annulée	Collectes maintenues	Collectes maintenues	

Mise à jour : 7/05/2024 © Freepick

Pour les collectes du matin, pensez à sortir votre bac la veille et à le rentrer après collecte.
Pour les collectes d'après-midi, les bacs sont à présenter dès 12h en bordures de voie publique,
poignées du bac face à la route et à remiser au plus tôt après collecte.

PLANNING DE COLLECTE DES DECHETS PROFESSIONNELS DU GRAND ANNECY

De mai 2024 à mai 2025

Rive droite du lac d'Annecy

COMMUNES	DÉCHETS NON RECYCLABLES (= Ordures ménagères) 5h à 12h				CARTONS 5h à 12h		DÉCHETS ALIMENTAIRES 6h à 17h	
	du 13/05/24 au 26/05/24	du 27/05/24 au 08/09/24	du 09/09/24 au 22/09/24	du 23/09/24 au 10/05/25	<u>Haute saison</u> du 13/05/24 au 28/09/24	<u>Basse saison</u> du 30/09/24 au 31/12/24	<u>Haute saison</u> du 13/05/24 au 28/09/24	<u>Basse saison</u> du 30/09/24 au 31/12/24
BLUFFY	Lundi, mercredi et vendredi matin	Lundi, mercredi et samedi matin	Lundi, mercredi et vendredi matin	Lundi et vendredi matin	Mercredi et vendredi matin	Mercredi matin	Lundi, mercredi et vendredi	Mardi et vendredi
MENTHON-ST-BERNARD								
TALLOIRES								
VEYRIER-DU-LAC								
MONTMIN	Apport volontaire				Compacteur			
Jours fériés	Collectes maintenues		Collectes annulées		Collectes maintenues	Collecte annulée	Collectes maintenues	

Mise à jour 07/05/2024

Pour les collectes du matin, pensez à sortir votre bac la veille et à le rentrer après collecte.
 Pour les collectes d'après-midi, les bacs sont à présenter dès 12h en bordures de voie publique,
 poignées du bac face à la route et à remiser au plus tôt après collecte.

PLANNING DE COLLECTE DES DECHETS PROFESSIONNELS DU GRAND ANNECY ANNEE 2024

Pays d'Alby

COMMUNES	DÉCHETS NON RECYCLABLES (= Ordures ménagères) Horaires d'été du 01/06/24 au 31/08/24 : 🌙 collecte à partir de 18h30	CARTONS 5h à 12h	DÉCHETS ALIMENTAIRES 6h à 17h
ALBY-SUR-CHERAN	Jeudi après-midi : professionnels (zone espace leader + extérieur Vieux bourg) Vendredi après-midi : station essence + collègue	Mardi matin (professionnels sur liste)	Mercredi et vendredi
ALLEVES	Mardi après-midi		
CHAINAZ-LES-FRASSES	Dépôt sur point d'apport volontaire (conteneurs semi-enterrés)		
CHAPEIRY	Dépôt sur point d'apport volontaire (conteneurs semi-enterrés)		
CUSY	Lundi après-midi		
GRUFFY	Mardi après-midi Mardi et jeudi après-midi : EHPAD		
HERY-SUR-ALBY	Vendredi après-midi : Foyer de l'Hérydan, centre équestre		
MURES	collecte en apport volontaire		
SAINT-FELIX	Lundi après-midi : tous les professionnels		
SAINT-SYLVESTRE	Dépôt sur point d'apport volontaire Conteneurs semi-enterrés		
VIUZ-LA-CHIESAZ	Jeudi après-midi		
Jours fériés	Collectes reportées au lendemain		

Mise à jour : 7/05/2024 © Freepick

Pour les collectes du matin, pensez à sortir votre bac la veille et à le rentrer après collecte.

Pour les collectes d'après-midi, les bacs sont à présenter dès 12h en bordures de voie publique, poignées du bac face à la route et à remiser au plus tôt après collecte.

PLANNING DE COLLECTE DES DECHETS PROFESSIONNELS DU GRAND ANNECY ANNEE 2024

Pays de Filrière

COMMUNES	DÉCHETS NON RECYCLABLES (= Ordures ménagères)	CARTONS 5h à 12h
VILLAZ	<u>Mardi et vendredi APM</u> : ZA de Villaz	<u>Mardi matin</u> : ZA de Villaz
Jours fériés	Collectes annulées	Collectes annulées

Mise à jour : 7/05/2024

Pour les collectes du matin, pensez à sortir vos bacs la veille en bordures de voie publique, poignées du bac face à la route et à les remiser au plus tôt après collecte.